

# Trois alternatives, un casse-tête

Philippe Van Parijs

in *Les Migrants et nous*,  
dossier de *Louvain*, bimestriel de l'Université catholique de Louvain,  
168, avril-mai 2007, p.21.

L'inégalité entre les nations est aujourd'hui bien plus profonde que l'inégalité au sein des nations. Tant que c'est le cas, on n'échappera pas au trilemme suivant:

- (1) Soit on ferme les portes aux étrangers, ou on les entrebaille très chichement, laissant ainsi s'accumuler sur le pas de nos portes une pression de moins en moins soutenable.
- (2) Soit on les ouvre franchement mais en n'accordant à ceux qui s'y engouffrent qu'une fraction des droits des natifs, instaurant ainsi un régime permanent d'inégalité certes moindre qu'aujourd'hui mais combien plus visible et donc insupportable que quand les pauvres sont loin.
- (3) Soit enfin on ouvre franchement les portes en accordant à tous ceux qui s'y engouffrent les mêmes droits qu'aux natifs, contraignant par là tout système généreux de protection sociale à se rabougrir d'urgence pour ne pas s'effondrer.

En d'autres termes, dès le moment où nous refusons d'instituer une inégalité permanente sur notre territoire, il nous est impossible d'être des deux côtés aussi généreux que nous souhaiterions l'être: généreux à l'égard des plus démunis parmi les « nôtres », et généreux à l'égard de tous ces « autres » qui se pressent aux portes de nos sociétés ou s'y sont subrepticement faufileés.

Pour rendre ce trilemme moins inconfortable, il n'y a pas d'autre stratégie concevable que la réduction des inégalités entre les nations. La poursuite de cette stratégie requiert un cocktail dans lequel entreprises multinationales, Etats nationaux, organisations supranationales et ONG ont toutes leur rôle à jouer, un cocktail fait notamment de délocalisations « socialement responsables », d'aide au développement focalisée sur les biens publics — état de droit, transparence, éducation, santé publique — et de formes inédites de redistribution transnationale — par exemple des droits de polluer vendus aux plus offrants pour financer une pension de base planétaire.

Dans le monde drastiquement moins inégal que seul pareil cocktail est susceptible de produire, il sera enfin possible d'ouvrir largement nos portes sans que ce ne soit la bousculade. Même si on donne à tous ceux qui entrent les mêmes droits qu'à ceux qui sont déjà là. Même sans devoir réduire d'un pouce la solidarité pré-existante. Dans ce monde moins inégal, il sera enfin réaliste de reconnaître à tous — précisément parce que très peu choisiront d'en faire usage — un droit fondamental aujourd'hui réservé à une minorité : le droit de migrer.

*Philippe Van Parijs est responsable de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale. Le séminaire UCL-KuLeuven « Ethics and Public Policy », dont il est cotitulaire avec Toon Vandavelde, porte cette année sur l'éthique de la politique migratoire.*

*Ce texte est une version abrégée de P. Van Parijs, Le Trilemme de la politique migratoire, in Politique, Hors série n°1 publié à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du CIRE, janvier 2005, pp. 94-95*